

FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE

VOLLEY-BALL

UNSS
ACADEMIE
93 SEINE-SAINT-DENIS

Union Nationale
du Sport Scolaire

2022-23





sd093@unss.org

www.unss93.org

Dossier suivi par
Jean-Philippe DAMIE
et Audrey HENRY

06-81-20-94-57

audreycourrier@hotmail.com

VOLLEY-BALL

La fiche sport départementale est rédigée suite à la réunion de la commission mixte départementale de l'activité ; elle a pour objectif d'informer sur les organisations départementales. Pour avoir plus de détails sur les règlements ainsi que sur les compétitions académiques et nationales vous devez consulter la circulaire académique (téléchargeable [ici](#)) et la fiche sport nationale (téléchargeable [ici](#)).
Voir aussi la fiche nationale Beach-Volley [ici](#)

Cette fiche est valable pour l'année scolaire en cours, elle pourra être mise à jour au cours de cette période. Seule la fiche sport en ligne sur <https://www.unss93.org> fait foi.

Voici la liste des personnes qui étaient présentes à la C.M.D. de Volley-Ball en visioconférence le 11/10/22: Julien MARTIN et Thomas CASERIO DURAND (collège P. Neruda PIERREFITTE-SUR-SEINE), Romain DUTRIEZ (collège M. Berthelot MONTREUIL), Carine ZIMMERMANN (Lycée G. Clémenceau VILLEMOMBLE), Capucine REY (Collège J. Jaurès PANTIN), Briag Lemauviel (Collège P. Neruda GAGNY), Maxime FRATELLO (cadre technique au Comité Départemental 93 de Volley-Ball).

Liste des responsables d'activité Volley-Ball dans les districts :

VOLLEY-BALL	COLLEGE	J. LURCAT	SAINT-DENIS	GRASSART EVELYNE	C1
VOLLEY-BALL	COLLEGE	P. NERUDA	PIERREFITTE	MARTIN JULIEN	C2
VOLLEY-BALL	COLLEGE	J. JAURES	PANTIN	REY CAPUCINE	C5
VOLLEY-BALL	COLLEGE	M. BERTHELOT	MONTREUIL	DUTRIEZ ROMAIN	C6
VOLLEY-BALL	COLLEGE	P. NERUDA	GAGNY	LEMAUVIEL BRIAG	C8
VOLLEY-BALL	LYCEE	J. FEYDER	EPINAY-SUR-SEINE	BASCOU LAURENT	L1
VOLLEY-BALL	LYCEE	J. ZAY	AULNAY-SOUS-BOIS	BEAUSEJOUR ANDERSON	L2
VOLLEY-BALL	LYCEE	J. JAURES	MONTREUIL	JACQUINOT FRÉDÉRIQUE	L3
VOLLEY-BALL	LYCEE	G. CLEMENCEAU	VILLEMOMBLE	ZIMMERMANN CARINE	L4

PÔLE COMPÉTITION

	Catégories	Limite District	Départemental	Académique (Finale à 9)	Inter-Académique (Finale à 6)
Equipes Excellence (Sections sportives et autres)	BF/BG				
	MF/MG		Calendrier académique Finale MF et MG: 14/12 Chessy ?		MF : 11/01 Champigny MG : 01/02 La Queue en Brie
	Lycée F et G	Finale grande région le 08/03			
Equipes d'Etablissement	MF/MG	01/02	1^{er} tour : 15/02 MF et MG Finale : 29/03 MF - 15/03 MG	MF : 19/04 MG : 05/04	10/05 MF 19/04 MG
	CG	15/02	1^{er} tour : 22/03 Finale : 05/04	Finale : 19/04	10/05
	JG	15/02	Finale : 15/03	Finale : 29/03	12/04
	Lyc F	18/01	Finale : 01/02	Finale : 15/02	08/03
	BF/BG	29/03	1^{er} tour : 12/04 Finale : 17/05	Finale : 31/05	

PÔLE INNOVATION

Épreuves	Date	Lieu
Tournoi départemental de plein air 3x3	7 juin 2023	La Courneuve Prêt de matériel par le Comité VB93 sauf Ballons

PÔLE RESPONSABILISATION

	Limite QCM AS	Limite Pratique District	Certification Départementale et Académique
Collèges et lycées	07/12	14/12	11/01 sur 3 sites : Gagny / Saint Denis/ Pantin Arbitre du comité présent sur la journée ou l'après-midi uniquement.

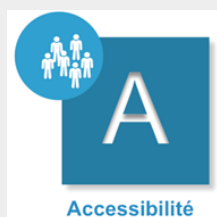
2022
2023

DATES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Niveau	Catégorie	Ville	Dates
Excellence	Lyc F+G	Strasbourg	04 au 06 Avril 2023
	MF	Mâcon	06 au 09 Mars 2023
	MG		04 au 06 Avril 2023
Equipes Etablissements	CG	Amiens	06 au 09 Juin 2023
	JG	Romans sur Isère	09 au 12 Mai 2023
	Lyc F	Saint Jean de Monts	04 au 07 Avril 2023
	MF	Reims	06 au 09 Juin 2023
	MG	Vesoul	30 au 02 Juin 2023
Volley Plage Mixte	Collège		
	Lycée		

RAPPEL

Inscription aux compétitions et aux formations de jeunes officiels obligatoire sur Opuss



UN SPORT SCOLAIRE POUR TOUTES ET TOUS

Catégories d'âge 2022 - 2023

Benjamins	nés en 2010, 2011 et 2012
Minimes	nés en 2008 et 2009
Cadets	nés en 2006 et 2007
Juniors	nés en 2004 et 2005
Seniors	nés en 2003 et avant

2022
2023

Au niveau du Volley Equipe d'Établissement, les équipes sont composées ainsi :

Jeu à 4 (6 joueurs maximum) + 1 jeune arbitre

+ 1 jeune coach (non joueur et non arbitre) au chpt Inter-Académique et France

-Benjamins (B1, B2, B3)

- Minimes (B3, M1, M2, 1 C1 maximum sur la composition d'équipe).

- Cadets (M1, M2, C1, C2)

- Juniors Garçons (C2, J1, J2) plus de participation de S

- Lycées Filles (M1, M2, C1, C2, J1, J2) plus de participation de S

-Match en 2 sets gagnants (si un seul match dans la journée : match en 3 sets gagnants)

Au niveau du Volley Equipe Excellence, les équipes sont composées ainsi :

Jeu à 6 (12 joueurs maximum) + 1 jeune arbitre

+ 1 jeune coach (non joueur et non arbitre) au chpt Inter-Académique et France

- Minimes (M1, M2, B3 avec certificat médical de surclassement)

- Lycées (C1, C2, J1)

-Règlement FF Volley (à 6)

Le championnat par équipe d'établissement est ouvert à toutes les équipes d'A.S., sauf :

-Les A.S qui ont atteint les 2 années précédentes les ¼ de finale des championnats de France par équipe d'établissement

-les A.S. ½ finalistes des championnats de France Excellence l'année précédente dans la même catégorie

(voir règlement en détail sur la fiche sport nationale téléchargeable sur unss.org/opuss onglet

« National »,

en particulier pour les sections sportives scolaires qui doivent concourir en excellence mais peuvent aussi engager une équipe d'établissement sous certaines conditions)

HAUTEUR DU FILET

	MF	MG	CG	JG	Lyc G	Lyc F
Equ. Etabl.	2,10m	2,24m	2,35m	2,43m		2,24m
Equ. Excel.	2,18m	2,24m			2,43m	2,24m

TAILLE DES TERRAINS

	MF	MG	CG	JG	Lyc G	LYC F
Equ. Etabl.		7mx14m			8mx16m	

Phase district :

Il y a 8 districts collèges et 4 districts lycées.

Les responsables volley-ball de chaque district doivent indiquer le nombre d'équipes inscrites dans leur championnat dans chaque catégorie pour le 07/12/22 à sd093@unss.org et faire remonter les résultats par l'intermédiaire de leur coordonnateur de district à la date limite indiquée dans le tableau en première page.

Les équipes qualifiables doivent signaler au responsable du district si elles ont une installation disponible pour recevoir les rencontres départementales (lieu, horaire). Les équipes qui ne souhaitent pas participer au championnat départemental doivent le signaler à leur responsable de district.

La présentation d'un jeune arbitre est obligatoire. Il peut être en cours de formation, dans ce cas un arbitre confirmé pourra le tutorer. Les enseignants doivent profiter des rencontres de district pour tester leurs arbitres.

Début décembre les membres de la CMD volley-ball seront consultés en visioconférence afin de déterminer les nombre d'équipes qualifiées et les formules de rencontres pour la phase départementale

Phase départementale :

Au 1^{er} tour départemental, on privilégiera (dans la mesure du possible) les poules de 3 équipes. Au minimum 2 équipes dans chaque poule seront qualifiées pour la finale départementale.

A l'issue du 1^{er} tour les équipes qualifiées se retrouvent deux à trois semaines plus tard en finale départementale pour les places 1 à 9 ou 1 à 6.

Attention : les équipes doivent confirmer leur engagement sur unss.org/opuss (onglet compétition).

Les 3 premières équipes du département seront qualifiées pour le championnat académique.

Les équipes doivent avoir un jeune arbitre certifié départemental. Ce jeune arbitre peut être joueur.

Le jeune arbitre peut être prêté par un autre établissement, uniquement si l'A.S. participe à la formation des jeunes officiels pour l'année en cours. En cas d'absence de jeune arbitre de niveau départemental l'équipe peut jouer mais sera classée dernière de la rencontre.

Phase Académique :

Finale à 9 équipes. Les 3 premières équipes de la finale académique seront qualifiées pour la finale inter-académique.

Attention : les équipes doivent confirmer leur engagement sur unss.org/opuss (onglet compétition) sinon elles ne seront pas acceptées le jour J.

Les équipes doivent avoir un jeune arbitre certifié au minimum départemental au 1^{er} tour et en finale (si le jeune arbitre a validé le niveau académique lors de la formation il pourra être certifié académique après avoir arbitré un match académique).

Il peut être prêté par un autre établissement, uniquement si l'A.S. participe à la formation des jeunes officiels pour l'année en cours. En cas d'absence de jeune arbitre l'équipe ne pourra pas jouer.

Phase Inter-Académique (Paris-Creteil-Versailles) :

Finale à 6 équipes. Les catégories d'âge, le premier ou les 2 premiers sont qualifiés au championnat de France.

Le jeune arbitre doit être de niveau académique ou national et non joueur. Il doit être au minimum de la catégorie d'âge. Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est **obligatoire** et peut être compétiteur. Il doit être identifié par un brassard orange.

Le Jeune Coach - Jeune Capitaine est l'interlocuteur unique du corps arbitral lorsqu'il n'est pas sur le terrain.

Attention : les équipes doivent confirmer leur engagement sur unss.org/opuss (onglet compétition) sinon elles ne seront pas acceptées le jour J.



DES FORMES NOUVELLES DE PRATIQUES ADAPTÉES AUX ATTENTES

Tournoi de Plein Air 3x3

Ouvert aux collèges et lycées. Tournoi 3x3 de 10h à 16h pour les collégiens, de 13h30 à 16h pour les lycéens

Equipe de 3 joueurs, mixité possible. Rencontres collèges lycées possible en fonction des niveaux.

2022
2023



VERS UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE, ÉTHIQUE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

LA FORMATION DES JEUNES ARBITRES

Une équipe = Un jeune arbitre dès le premier niveau de jeu

La certification district :

La formation se fait en 2 temps :

- 1) Vous formez les élèves intéressés dans votre A.S. et vous leurs faites passer le QCM « district » au plus tard le 2/12.
Il faut ensuite transmettre le jour même le résultat au responsable volley-ball de votre district.
- 2) Une journée de certification pratique est organisée dans votre district (en prenant les élèves ayant obtenus une note suffisante au QCM). Cette certification doit se dérouler au plus tard le 9/12.
Le professeur responsable Volley-Ball du district envoie ensuite les résultats (notes QCM+pratique) à l'UNSS 93 (sd093@unss.org) en indiquant aussi qu'elles sont les élèves qui ont validé le niveau district.

La certification départementale et académique :

Les meilleurs élèves de la certification district sont convoqués pour une journée de formation et d'évaluation départementale et académique. A l'issue de cette journée, les élèves peuvent valider leur certification départementale (notes QCM+pratique). **Ils peuvent aussi obtenir le niveau académique mais devront avoir arbitré plusieurs fois sur les phases départementales pour être certifié académique.**

La certification nationale :

Elle peut être obtenue que lors d'un championnat de France.

Passerelles possibles des jeunes arbitres entre l'UNSS et la FFVB

La convention entre l'UNSS et la FFVB précise que le jeune officiel de certification de niveau académique ou national permet une équivalence, dès lors qu'il est licencié à la FFVB.

La certification de niveau académique UNSS permet le titre d'arbitre jeune Volleyball, La certification de niveau national UNSS permet le titre d'arbitre officiel régional les jeunes peuvent arbitrer des matchs FFVB.

Ces équivalences peuvent être obtenues en prenant contact auprès du comité départemental (service formation).

LE JEUNE COACH / JEUNE CAPITAIN

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne. Le Jeune coach/Jeune capitaine ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

Le jeune coach / jeune capitaine accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Il peut prendre part à la rencontre. Le niveau d'intervention du jeune coach/ jeune capitaine varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

Le Jeune Coach - Jeune Capitaine est obligatoire à partir du niveau académique et il peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur, il se rajoute à la composition d'équipe (sa participation sera valorisée par un « item » supplémentaire dans les cas d'égalité). Il peut être d'une autre Association Sportive du même **Département**.

Plus d'information en téléchargeant le livret du jeune arbitre et du jeune coach/jeune capitaine [ici](#)



UN POSITIONNEMENT AFFIRMÉ AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE. LE SPORT COMME OUTIL D'ÉDUCATION, AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOUS

L'ACTUALITÉ DES A.S. ET DE L'U.N.S.S. EN SEINE-SAINT-DENIS EST SUR



unss93.org



[@UNSS.93](https://www.facebook.com/UNSS.93)



[@unss_93](https://twitter.com/unss_93)



[@unss_93](https://www.instagram.com/unss_93)

Envoyez nous des photos ou vidéos de vos rencontres

Service Départemental UNSS de Seine Saint-Denis

Parc Départemental des sports de Marville.
51 avenue Roger Salengro. 93120 LA COURNEUVE
01.48.47.60.35

sd093@unss.org www.unss93.org

2022
2023